

Informations pratiques (suite)



DÉPART DU BEC D'ANDAINE (PLAGE DE GENÊTS)

Dans le village de Genêts, suivez le fléchage « Bec d'Andaine ». Stationnez-vous sur le parking puis présentez-vous au guichet « Chemins de la Baie ».

Rendez-vous 30 minutes avant l'heure de départ.

Le site est équipé de toilettes publiques payantes (0,50 €).

COMMENT ACCÉDER AU POINT DE DÉPART ?

► Sur l'A84/N175 :

- en venant de Rennes et Saint-Malo : sortie Avranches – Gare/Granville.
- en venant de Caen : sortie Avranches – Centre (après le radar fixe).

Au premier rond-point, prendre la direction de Jullouville/Granville/Sartilly.

Au second rond-point, prendre à gauche, direction Jullouville, Vains, Genêts (D911).

Continuez sur 11 km pour arriver à Genêts. 200 m après l'église, tournez à gauche à la statue de la Vierge en direction du Bec d'Andaine et continuez sur 1,5 km (parking sur la gauche).

► En venant de Granville : suivre la D911 (route côtière). Arrivée à Genêts. 300 m après l'entrée du village, tournez à droite à la statue de la Vierge en direction du Bec d'Andaine et continuez sur 1,5 km (parking sur la gauche).

ÉQUIPEMENT

D'avril à octobre : pieds nus et en short.

Pour toutes les sorties, prévoyez des vêtements chauds, un ciré, un sac à dos pour y mettre vos chaussures, une bouteille d'eau, un pique-nique si besoin et une serviette pour vous sécher les pieds. Pensez également à vous protéger du soleil (crème, couvre-chef, lunettes de soleil...).

